Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1907)**

Heft 20

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les planchers sont en béton armé système Hennebique et le chauffage a lieu au moyen de vapeur à basse pression afin de ne pas avoir, dans les salles de peinture, des meubles centraux peu esthétiques ; pour cacher les radiateurs, le chauffage de ces salles a lieu au moyen d'air chaud mais humidifié, un vaste tunnel placé en sous-sol assurera la ventilation des salles de peinture. Le chauffage est prévu pour fournir 900 000 calories par heure.

Au sujet du projet d'aménagement de l'esplanade de l'Observatoire, M. Camoletti demande simplement que cette question soit examinée avec impartialité par les autorités. Quant à lui, il ne désire pas discuter la dite question. Il y a deux projets en présence : l'un plus grandiose, l'autre qui se sert presque complètement des murs existants. M. Camoletti ne prétend pas qu'en exécutant l'un de ces projets l'on verra de loin une beaucoup plus grande partie de la façade du Musée, mais on la verra bien mieux de ce jardin, qui embellira en outre le quartier des Tranchées et créera un accès direct au nouveau musée, ce qui n'est pas le cas actuellement. M. Camoletti termine en remerciant ses collègues de leur bienveillante attention et en se mettant à leur entière disposition pour tous renseignements.

Aucune demande de renseignement n'étant formulée par les auditeurs, M. Imer-Schneider remercie vivement le conférencier et lève la séance à 11 heures et demie.

Le Secrétaire,

A. Leclerc, architecte.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Nos collègues de Berne organisent pour le 27 courant une course d'automne à Guggersbach par Fribourg-Planfayon et retour par le chemin de fer Berne-Schwarzenburg et veulent bien nous inviter à nous joindre à eux. Départ de Fribourg par bræk à 10 $^1/_2$ h. du matin.

Ceux de nos membres qui désirent participer à cette course sont priés d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible à M. L. Mathys, architecte, Jubiläumsstrasse, 43, à Berne.

Pour renseignements complémentaires s'adresser à M. Jambé ingénieur C. F. F., secrétaire de la Société vaudoise.

CONCOURS

Concours d'architecture.

Un grand concours international d'architecture avait été ouvert par le Ministère de l'Instruction publique de Bulgarie pour l'élaboration des plans des dix bâtiments composant la future Université centrale de Bulgarie, à Sofia. MM. H. Garcin et C. Bizot, architectes, à Genève, ont obtenu le deuxième prix avec prime de 7000 fr.

Le premier prix a été obtenu par M. Bréasson, architecte près l'administration des domaines de l'Etat, à Paris, et le troisième prix par M. Le Grand, architecte du Palais et de l'Hôtel-de-Ville de Versailles, domicilié à Paris. Nous félicitons MM. H. Garcin et C. Bizot de ce résultat, d'autant plus remarquable que le jury de ce concours était choisi parmi les sommités architecturales de France, d'Allemagne et de Bulgarie, et que les architectes du monde entier étaient conviés à y prendre part.

Concours pour l'étude de l'usine N° 3, à Genève.

Le Conseil administratif, réuni en séance avec MM. les membres du jury de la 3e usine, a ouvert les plis déposés à l'occasion du concours en vue de la construction de ce bâtiment. Ratifiant les décisions du jury en ce qui concerne l'attribution des primes aux devises qui lui ont été adressées, le Conseil administratif attribue comme suit les prix aux concurrents :

1er prix :	Fr. 11 000,	M. Zschokke, Aarau.
2e »	» 5 000,	MM. Autran & Streit-Baron, Genève.
3e »	» 2 000,	M. E. Nivert, Chamonix.
4e » *ex-æquo :*	» 1 000,	M. C. Butticaz, Genève.
4e » »	» 1 000,	M. Clemens Herschel, New-York.

Les concurrents avaient le choix entre deux emplacements, l'un à l'aval, l'autre à l'amont de la London. Le jury s'est prononcé pour le projet amont qui permettra de disposer de 15 à 28 000 chev. suivant la saison.

Concours pour l'étude de nouvelles écoles, à Tavannes[1].

Rapport du jury.

40 projets ont été remis dans le délai réglementaire.

Le jury, composé de MM. Könitzer, directeur des Travaux publics ; Ed. Joos, architecte ; Rob. Bischoff, architecte, a décerné les prix suivants :

1er prix :	Fr. 900,	au projet N° 32, « *Centraleingang* », de MM. Strøhl, architecte, de Bâle, et Leubert, à Carlsruhe
2e »	» 700,	» N° 18, « *Neu-Tavannes* », de MM. Walter Joss et Jean Klauser, archit., à Berne.
3e »	» 500,	» N° 3, « *Lehr-Kolonie* », de MM. F. et E. Zuppinger, architectes, à Zurich.
4e »	» 400,	» N° 5, « $2 \times 2 = 4$ », de M. Otto Salvisberg, de Berne, à Carlsruhe.

En outre, il propose de faire l'acquisition du projet N° 36, devise : « *Normal* ».

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demandes d'emploi.

Ingénieur-constructeur diplômé, 30 ans, ayant plusieurs années de pratique dans les travaux hydrauliques, cherche situation comme directeur de travaux, de préférence à l'étranger.

Références à disposition.

Un jeune ingénieur-constructeur ayant quelque pratique dans la construction des chemins de fer, cherche place.

S'adresser au secrétaire de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin 2.

[1] Voir N° du 10 avril 1907, page 81.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.